



INTERPOL

FICHE PRATIQUE

Unité de prévention du bioterrorisme

Le bioterrorisme – qui désigne l'utilisation malveillante de bactéries, de virus ou de toxines aux fins d'intimidation ou dans le but de porter atteinte à des êtres humains, des animaux ou des cultures agricoles – est une menace grandissante car de nombreux groupes terroristes manifestent un intérêt pour les agents biologiques, qu'ils chercheraient à se procurer afin d'en faire des armes.

INTERPOL participe à de nombreux projets et opérations novateurs qui visent à réduire l'éventualité d'un acte terroriste commis à l'aide d'un agent biologique utilisé comme arme.

L'Organisation facilite la formation ciblée des services chargés de l'application de la loi à la prévention des attentats bioterroristes, à la préparation à ce type d'actions et aux réponses à leur apporter, notamment en organisant des ateliers de renforcement des capacités et des exercices de simulation en salle. Par ailleurs, elle réalise et diffuse des analyses de renseignements et procède à des évaluations des besoins nationaux ou régionaux.

► ATELIER SUR LES RISQUES ET LES MESURES DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE BIOTERRORISME

Cet atelier permet aux personnels des services chargés de l'application de la loi d'évaluer les risques que représentent les menaces biologiques actuelles liées au terrorisme mondial et les vulnérabilités technologiques, parmi lesquelles la recherche à double usage et l'incidence du Darknet sur les opérations de lutte contre la criminalité. Durant quatre jours, il aide à mieux comprendre les tendances et les menaces en matière de terrorisme mondial, les conséquences des épidémies d'origine naturelle et les progrès dans les domaines des biotechnologies et de l'informatique. Grâce à une scène d'attentat bioterroriste fictive, des démonstrations sont faites des procédures d'évaluation des risques et des techniques d'intervention. Les régions définies comme prioritaires sont plus particulièrement ciblées.

► PROJET PETRICHOR : ATELIER DE GESTION DU RISQUE BIOTERRORISTE AUX FRONTIÈRES

Le projet Petrichor a pour but de recenser les vulnérabilités nationales et régionales aux attaques transfrontalières avec utilisation d'agents biologiques, et d'élaborer des stratégies de prévention, de détection et de réponse aux actes délibérés de bioterrorisme par la réduction des risques aux frontières. Dans le cadre d'un atelier interactif de quatre jours, il rassemble des personnels des services nationaux chargés de l'application de la loi, des douanes et de l'immigration ainsi que d'autres fonctionnaires chargés des contrôles aux frontières. La formation comprendra également l'élaboration d'une documentation de référence adaptée aux besoins de la répression des infractions.

► EXERCICE SUR LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE AU BIOTERRORISME

La formation sur la réponse au bioterrorisme permet aux services chargés de l'application de la loi d'évaluer les risques que représentent les menaces biologiques actuelles liées au terrorisme mondial. Elle leur offre également la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour se préparer aux attaques, les prévenir et y réagir, ainsi que les moyens d'assurer la coordination entre les services. Cette formation de cinq jours, dont une journée d'exercice en conditions réelles, comprend des séances de travail sur les agents biologiques, le commandement et le contrôle d'une scène d'acte bioterroriste, le recueil des éléments de preuve techniques et scientifiques, l'évaluation des risques et la reprise des activités après une attaque. Elle s'adresse aux fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi appartenant aux unités spécialisées dans la lutte antiterroriste et les attaques de type CBRNE, et réunit des représentants de la police des frontières, des services de santé et des personnels amenés à manipuler des matières dangereuses.

Unité de prévention du bioterrorisme

- **Oleander : exercice de simulation en salle sur la coordination interservices**
Cet exercice de simulation en salle de trois jours utilise les capacités existantes des services chargés de l'application de la loi pour tester la coordination entre les principaux services nationaux concernés – police, douanes, services de l'immigration, services de santé et responsables politiques – dans le cadre d'une simulation d'attaque bioterroriste.
- **Projet Rhino** – Mesures à prendre, évaluation des risques, lutte contre les infections, coordination nationale, changement opérationnel : ces activités sont conçues pour aider les services chargés de l'application de la loi des pays d'Afrique de l'Ouest à évaluer leurs capacités actuelles, à échanger sur certaines observations importantes et à élaborer des plans d'action immédiats et futurs en vue d'améliorer la coordination et la réponse à d'éventuels accidents ou attentats biologiques.

► PARTENAIRES ET PARTIES PRENANTES

- Federal Bureau of Investigation (FBI) – États-Unis
- Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) – Canada
- Defence Threat Reduction Agency (DTRA) – États-Unis
- Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
- International Federation of Biosafety Associations (IFBA)
- Connecting Organisations for Regional Disease Surveillance (CORDS)
- Croix rouge/Croissant rouge
- Organisation mondiale de la santé (OMS)



INTERPOL

► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

